



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX  
DES MONTS FAUCILLES**

# Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service

R.P.Q.S. Exercice 2016

Présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des  
Collectivités Territoriales

*Afin de respecter la Réglementation en vigueur et en particulier le décret n° 2007-765 du 02/05/2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable le syndicat rédige tous les ans un RPQS avec l'ensemble des informations et indicateurs utiles.*

***Il a pour objet principal une réelle transparence dans la gestion du service, tant au plan technique que financier, qui permette d'apprécier la qualité du service et rechercher une meilleure maîtrise des coûts.***

*Il est présenté au Comité Syndical, avant d'être transmis à chaque Maire pour le présenter aux Conseils Municipaux avant la fin décembre.*

*Dans les quinze jours suivants la présentation au Conseil Municipal, le rapport est mis à disposition du public, en mairie.*

*Le public en est avisé par affichage pendant au moins un mois.*

*Un exemplaire est remis pour information à Monsieur le Préfet.*

Siège : 2 Bis Le Calais 88220 UZEMAIN  
Tel : 09 62 32 38 05 – Fax : 03 29 67 65 73  
Mail : [secretariat.siemf@orange.fr](mailto:secretariat.siemf@orange.fr)

Site internet : <http://www.sie-monts-faucilles.com>

## SOMMAIRE

<b>I – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE</b>	
I.1 – Nature et prestations du service – population desservie	2
I.2 – Vente d’eau aux communes adhérentes	3
I.3 – Ouvrages de production, transfert, stockage et distribution	3-4
I.4 – Organisation administrative du service	4
I.5 – Nature et bilan des ressources	5
I.6 – Volumes vendus et nombre d’abonnés par groupe de communes	5
I.7 – Conventions de vente d’eau	5
I.8 – Récapitulatif des chiffres clés	6
I.9 – Linéaire de réseau	7
I.10 – Faits marquants de l’exercice	7-9
<b>II – TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE</b>	
II.1 – Fixation des tarifs en vigueur	10
II.2 – Prix du service d’eau potable	10
II.3 – Redevance pour pollution de l’eau d’origine domestique	11
II.4 – Évolution du tarif de l’eau potable	11-13
II.5 – Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	14
II.6 – Recettes d’exploitation de la collectivité	15-16
<b>III – INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE D’EAU POTABLE</b>	
III.1 – Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées	17
III.2 – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau	18
III.3 – Rendement du réseau de distribution	19
Indice linéaire des volumes comptés	
Indice linéaire des pertes en réseau	
Taux moyen de renouvellement des réseaux	
III.4 – Indice d’avancement de la protection de la ressource en eau	20
<b>IV – FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS</b>	
IV.1 – Montants financiers des travaux engagés lors du dernier exercice	20
IV.2 – Branchements en plomb	20
IV.3 – État de la dette	
IV.4 – Montant des amortissements réalisés	20
IV.5 – Présentation des projets à l’étude en vue d’améliorer la qualité du service à l’usager et ses performances environnementales	20
IV.6 – Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l’assemblée délibérante au cours des derniers exercices	21
<b>V. – ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L’EAU</b>	
V.1 - Montant des abandons de créance ou de versements à des fonds Desolidarité (en application de l’article L115 -3 du code de l’Action Sociale de la Famille).	21
V.2 – Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisées conduites (en application de l’article L1115-1-1 du C.G.C.T)	21

# I - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

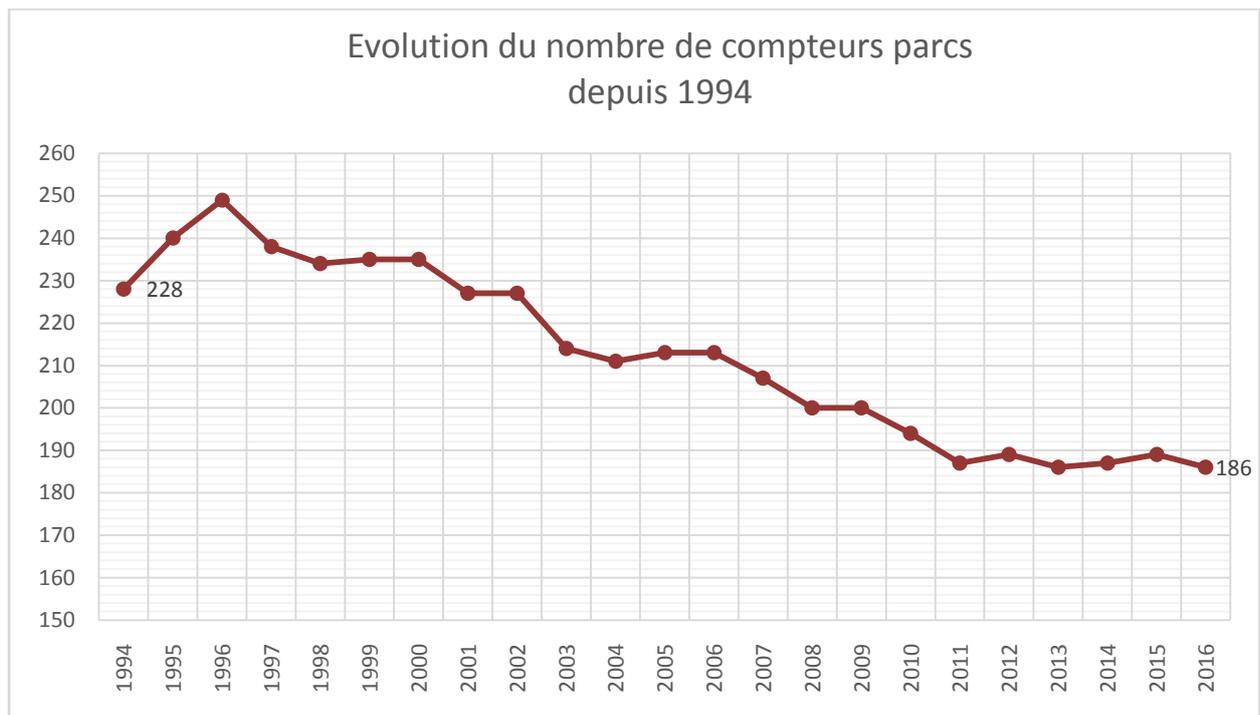
## I.1 – Nature et prestations du service - population desservie

Le syndicat assure la production, la protection des points d'eau potable, le traitement, le transport, le stockage et la distribution publique d'eau potable. Il assure pour le compte des communes la création et l'entretien des réseaux de défense incendie.

14 communes adhèrent au syndicat : Uzemain – Charmois l'Orgueilleux – Escles – Lerrain – Pierrefitte – Jésonville – Bonvillet - Les Vallois – Sans Vallois – Senonges – Pont les Bonfays – Dommartin les Vallois – Dombasle devant Darney – Renauvoid.

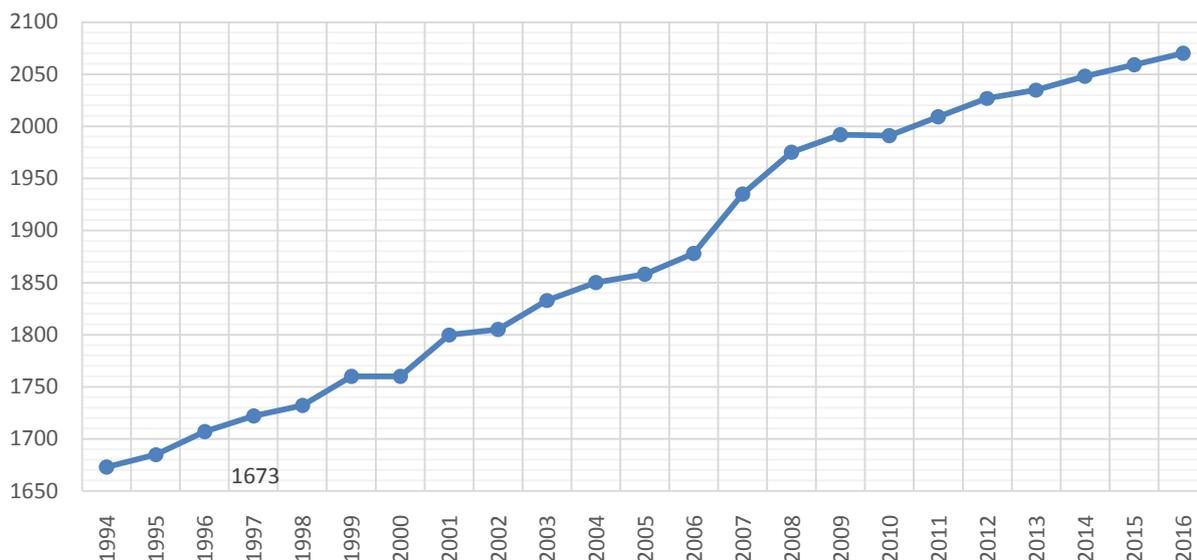


Population : **4079** habitants au recensement de 2010 ;**2070** branchements domestiques (+11) et **186** branchements de parcs (-3) soit un total de **2256** branchements (+8).



## Evolution du nombre de compteurs maisons depuis 1994

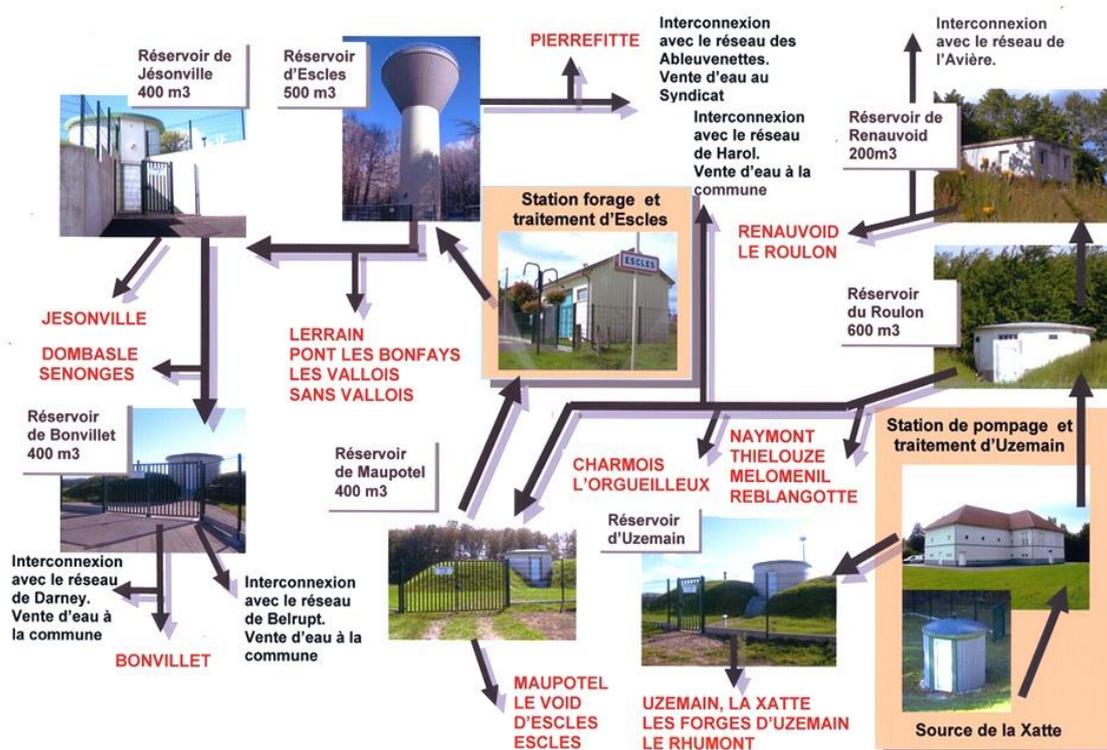
2070



### I.2 - Vente d'eau aux communes non adhérentes

- En cas de besoin, la Commune de Harol et le Syndicat des Eaux des Ableuvenettes dont le réseau est relié à notre Syndicat peuvent être alimentés.
- Le syndicat des eaux de l'Avière (secteur de Renauvoid) est relié à notre syndicat, il peut lui aussi être alimenté par le réservoir de Renauvoid. Le réservoir de Renauvoid est le plus haut point d'alimentation du Syndicat.
- La commune de Belrupt est, depuis novembre 2006 alimentée par le réservoir de Bonvillet (soit environ 11 000 m<sup>3</sup> par an).
- La commune de Darney est raccordée au réseau à Bonvillet depuis décembre 2007 (fourniture maxi prévue de 100 m<sup>3</sup>/jour). La commune de Darney n'utilise ce service que ponctuellement.

### I.3 - Ouvrages de production, transfert, stockage et distribution



Le débit de la source de Rejonruptatteint : **180 m<sup>3</sup>/heure**

Le prélèvement maximum horaire est de **162 m<sup>3</sup>**.

Il s'agit d'une eau douce qui est ensuite neutralisée à la station de pompage d'Uzemain afin de la rendre moins agressive.

Deux bacs de neutralisation permettent de traiter **1440 m<sup>3</sup> /jour**.

Le forage d'Escles assure un complément pour la partie ouest du réseau avec un prélèvement possible de **60 m<sup>3</sup>/heure**.

Avec une pompe enfouie à 80 m de profondeur, et ses filtres de neutralisation, la station Marcel DEBLAYE à Escles assure l'approvisionnement complémentaire de la partie ouest du réseau depuis la commune d'Escles avec une production journalière de **300 à 500 m<sup>3</sup>**.

#### **1.4 - Organisation administrative du service**

### **LE COMITE SYNDICAL**

Président : Alain PIERRE

Vice-présidents délégués : Vincent HUMBERT, (secteurs de Uzemain, Charmois l'orgueilleux)

Michel BODEZ, (secteurs de Jésonville, Bonvillet )

Frédéric DUVOID, (secteurs de LerrainEscles)

Président et vice-présidents sont élus par les délégués communaux (28 titulaires, 28 suppléants) représentant les 14 communes. Ils se réunissent en Comité pour délibérer et prendre les décisions nécessaires au fonctionnement du syndicat : budget, personnel, investissements, tarifs, règlement etc...

### **LE PERSONNEL**

Secrétariat : Charlotte MOUGEL suite au départ en retraite de Daniel BEAURENAUT

Services techniques : Stéphane THIEBAUT, Claude KEDZIA, Eric GRANDCLAUDON.

Les services techniques assurent l'entretien du réseau, son fonctionnement et le contrôle de la production, le relevé des compteurs, la maîtrise d'œuvre et les travaux d'extensions ou de renforcement de moyenne importance.

Les bureaux du secrétariat se situent désormais à la station de pompage d'Uzemain.



### **LES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL**

Chaque commune est représentée par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

#### **Élections de mars 2014**\*membres titulaire

●● <u>Bonvillet</u> Michel BODEZ *(VP) Hervé THIERY * Catherine POUSIN Corinne MARTIN	●● <u>Escles</u> Cyril FRICAUX * Michel VILLIERE * André BRETZNER Thierry ROMARY	●● <u>Pierrefitte</u> Pascal NOEL * Laurent AUBRY * Christophe HATON Daniel LAGRUE	●● <u>Sans Vallois</u> Agnès CHRISTOPHE * Emmanuel MOREL * Pierre CHRISTOPHE Hugo PERREY
●● <u>Charmois l'Orgueilleux</u> Hervé DIDELOT * Jean-Philippe LAN * René DROUOT Jean BARTHELEMY	●● <u>Jésonville</u> Damien CLEVY* Bernard DIDELOT* Brunot COLIN Remy LALLOZ	●● <u>Pont les Bonfays</u> Michel ROUSSEL * François THIERY * Denis PETITDEMANGE Alain GERARD	●● <u>Senonges</u> Michel GAUDE* Marie Christine ANDRE* Bernard ANDRE Katia LAVAL
●● <u>Dombasle dvt Darney</u> Olivier POIROT * René DUFAYS * Hervé BOUTON Jean Luc BYTNER	●● <u>Lerrain</u> Frédéric DUVOID *(VP) Jean Claude GERARD * François GORNET Frédéric BALAUD	●● <u>Renauvoid</u> Raymond GITZHOFFER * Liliane BERNARD * Yohan CHOLLEY René POIROT	●● <u>Uzemain</u> Alain PIERRE *(Président) Vincent HUMBERT *(VP) Marcel BRICE Christian GADNEL
●● <u>Dommartin les Vallois</u> Magali MULOT * Pascal LELARGE * Damien LELARGE Marie Odile LEJEUNE	●● <u>Les Vallois</u> Fabrice PINCHON * François GOBIN * Jérôme COLIN Christophe BRIOT		

## I.5 - Nature et bilan des ressources

POMPAGE en m<sup>3</sup>

Année	Source d'Uzemain	Forage d'Escles	Total
2006	260 625	126 980	387 605
2007	291 213	127 559	418 772
2008	254 151	124 437	378 588
2009	238 517	126 257	364 774
2010	248 924	144 770	393 694
2011	262 691	128 135	390 826
2012	230334	156051	386385
2013	242 925	158 990	401 915
2014	261261	152788	414049
2015	252 812	156 800	409 612
<b>2016</b>	<b>261 895</b>	<b>166 808</b>	<b>428 703</b>

Note : Les volumes pompés et traités sont identiques.

## I.6 - Volumes vendus et nombre d'abonnés par groupes de communes

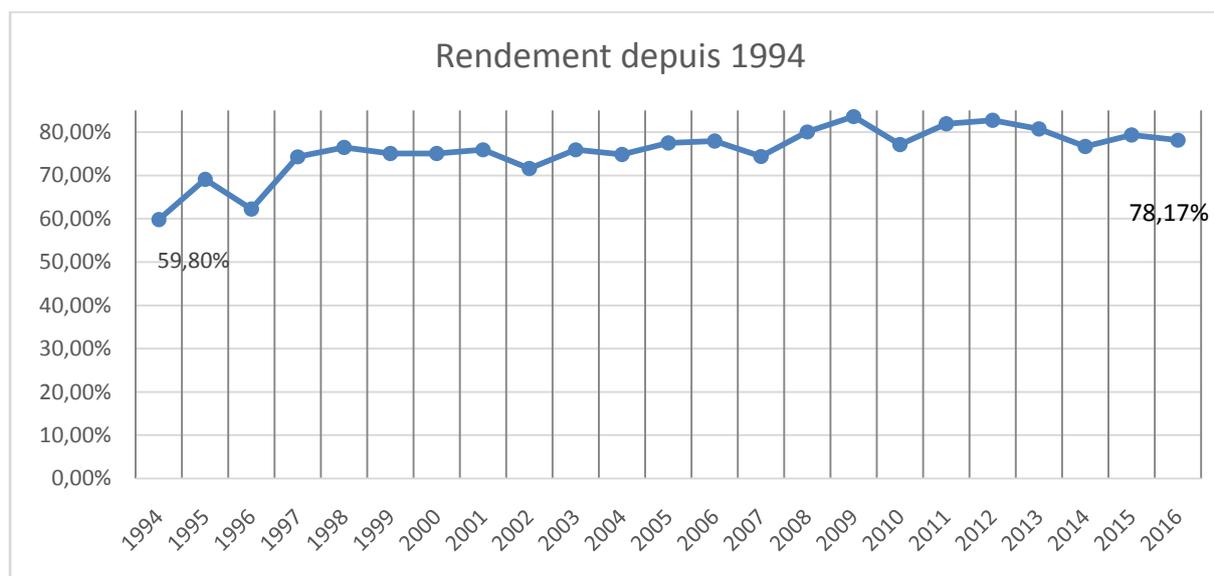
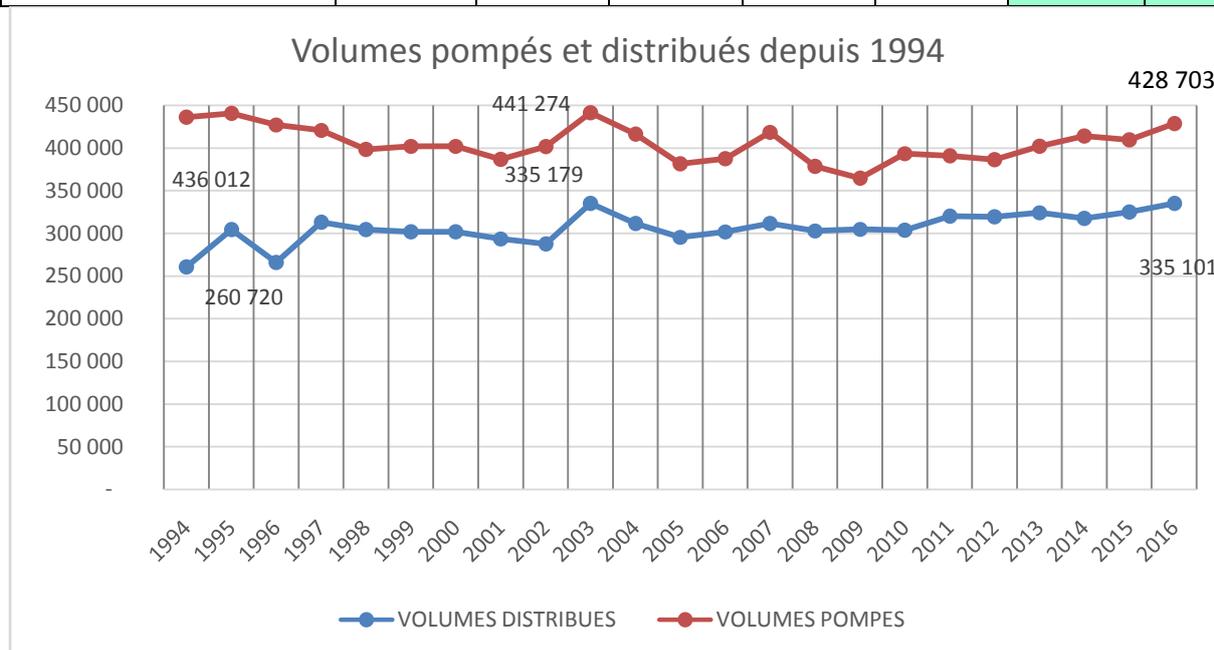
<b>2016</b>	Branchement Maison	Branchement Parcs	Volumes distribués
Escles / Void d'Escles	247	30	40 732
Bonvillet / Jésonville	251	23	34 737
Charmois l'Orgueilleux	281	41	52 138
Renauvoid	58	2	4 649
Pierrefitte / Sans-Vallois / Senonges	211	8	44 743
Uzemain	572	55	70 571
Dombasle devant Darney / Dommartin / Les Vallois / Pont les Bonfays	189	18	37 287
Lerrain	261	9	31 844
<b>Volume exporté</b>			18 400
<b>TOTAL</b>	<b>2070</b>	<b>186</b>	<b>335 101M3</b>

## I.7 - Conventions de vente d'eau

Lien contractuel	Usage	Volumes distribués 2016	Débit de pointe maxi	Date d'effet	Durée
SI de l'Avière	Secours	13 m <sup>3</sup>	12 m <sup>3</sup> /heure	Renouvelé 01/01/10	Illimitée
Commune de Harol	Secours et permanent	804 m <sup>3</sup>	60 m <sup>3</sup> /jour	Renouvelé 14/04/2012	Illimitée
SI des Ableuvenettes	Secours	1 881 m <sup>3</sup>	30 m <sup>3</sup> /heure	01/01/90	Illimitée
Commune de Belrupt	Permanent	5 650 m <sup>3</sup>	9 m <sup>3</sup> /heure	01/01/07	Illimitée
Commune de Darney	Secours	10 052 m <sup>3</sup>	100 m <sup>3</sup> /jour	01/01/08	Illimitée

## I.8 - Récapitulatif des chiffres clés

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation
Nombre d'habitants	4034	4034	4034	4034	4079	<b>4079</b>	<b>+ 0 %</b>
Nombre de branchements domestiques	2009	2027	2035	2048	2059	<b>2070</b>	<b>+ 0.53%</b>
Nombre de branchements de parcs	187	189	186	187	189	<b>186</b>	<b>- 1.59 %</b>
Volumes distribués en m3	320 053	319 520	324 499	317 499	324 965	<b>335 101</b>	<b>+ 3.12 %</b>
Volumes pompés en m3 (dont volume exporté)	390 826	386 385	401 915	414 049	409 612	<b>428 703</b>	<b>+ 4.66 %</b>
Rendement brut du réseau	81.9 %	82,7%	80.7%	76,68%	79.33%	<b>78.17%</b>	<b>- 1.46 %</b>



## I.9 – Linéaire du réseau

Le linéaire du réseau de desserte est de 190 kms.



## I.10 - Faits marquants de l'exercice

### **REPARATION DE FUITES :**

17 fuites ont été réparées en 2016 :

Charmoix l'Orgueilleux : 1

Escles : 4

Jésonville : 1

Lerrain : 2

Pierrefite : 1

Senonges : 2

Uzemain : 6



### **TRAVAUX D'INVESTISSEMENT DU RESEAU :**

- Travaux de renouvellement de conduites :

Travaux tranche 1	Cout Réel	Financements		
		Conseil départemental	Agence de l'eau	Autofinancement
Thiélouze : 650M	27 797.80 €	55 576 € soit 33.70%	37 043 € Soit 22.46%	72 296.25 € Soit 43.84%
PontThiélouze : 2X90M	27 350.10 €			
Maupotel : 1 100M	50 464.75 €			
Les Vallois : 200M	15 392.90 €			
Frais divers	33 911.50 €			
Maitrise d'œuvre	9 998.20 €			
TOTAL	164 915.25 €			

- Rénovation du système de télégestion : passage à PC Win 2 et changement des lignes aux différents châteaux d'eau (ligne GSM en remplacement des lignes fixes).

Montant total : 26 815 € TTC soit 22 345.83 € HT



### **OUTILLAGES DIVERS :**

-Déshumidificateur en remplacement d'un appareil défectueux : 2079.60 € TTC

-Détecteur de métaux en remplacement d'un appareil défectueux : 1478.40 € TTC

### **TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT REGULIERS**

#### **STATIONS :**

Lavage des 2 filtres toutes les 2 semaines, des 2 bâches d'eau brute et des 2 bâches d'eau traitée tous les 6 mois.

**Station d'Uzemain :** chargement de neutralite tous les 2 mois (6 palettes de 40 sacs de 25 kg).

**Station d'Escles :** chargement de neutralite tous les 3 mois (4 palettes de 40 sacs de 25 kg).



## **RESEAU :**

**Enrobé :** reprises des fouilles occasionnées par les fuites sur les voies communales ou départementales.

Purges régulières du Feeder et des antennes des canalisations dans les communes.  
Vérification des ventouses et entretien des stabilisateurs de pression.



## **CHATEAUX D'EAU :**

Vidange, nettoyage et désinfection de tous les réservoirs :  
2 cuves à Uzemain, Le Roulon, Renauvoid, Maupotel, Jésonville, Bonvillet et 1 cuve à Escles.

## **FORMATIONS :**

Régulation par vannes hydrauliques en réseau de distribution d'eau :

- Claude KEDZIA
- Eric GRANDCLAUDON
- Stéphane THIEBAUT

Préparation à l'examen professionnel d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe : Eric GRANDCLAUDON

Préparation à au concours d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe : Charlotte MOUGEL

## **AVANCEMENTS DE GRADE :**

GRANDCLAUDON Eric

Ancien grade : Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe

Nouveau grade : Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe

MOUGEL Charlotte

Ancien grade : Adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe

Nouveau grade : Adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe



## II - TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

### II.1 - Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a voté les tarifs 2016 le **12 décembre 2015**.

Le service est assujéti à la TVA.

Le prix du service comprend : une part fixe (prime fixe annuelle) et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Les abonnements sont payables d'avance et annuellement ; les volumes sont relevés annuellement.

Les abonnés ont la possibilité de demander un prélèvement mensuel réparti sur 10 mois avec régularisation en octobre.

### **Redevance pour pollution d'eau domestique :**

Cette redevance est perçue dans toutes les communes quelle que soient leur population. Elle remplace l'ancienne « contre-valeur » de la redevance de pollution domestique qui, jusqu'au 31 décembre 2007, n'était perçue que dans les communes comprenant au moins 400 habitants agglomérés permanents et saisonniers pondérés.

### II.2 - Prix du service d'eau potable

<b>PRIX DE L'EAU</b>	Tarif 2009	Tarif 2010	Tarif 2011	Tarif 2012	Tarif 2013	Tarif 2014	Tarif 2015	<b>Tarif 2016</b>
de 1 à 500 m3	1,02€	1,02€	1,04€	1,06€	1,08 €	1,09 €	1,09 €	<b>1,11 €</b>
de 501 à 1000 m3	0,89€	0,89€	0,90€	0,93€	0,94 €	0,95 €	0,95 €	<b>0,97 €</b>
de 1001 à 1500 m3	0,83€	0,83€	0,84€	0,86€	0,87 €	0,88 €	0,88 €	<b>0,90 €</b>
plus de 1500 m3	0,73€	0,73€	0,74€	0,76€	0,77 €	0,78 €	0,78 €	<b>0,80 €</b>
<b>PRIX DES SERVICES</b>								
compteur gelé	114€	114€	120€	123€	125 €	126 €	126 €	<b>150 €</b>
branchement neuf complet	655€	655€	688€	705€	720 €	722 €	722 €	<b>900 €</b>
branchement neuf sans regard	410€	410€	430€	441€	450 €	451 €	451 €	<b>451 €</b>
support de compteur	24€	24€	25€	25€	26 €	27 €	27 €	<b>27 €</b>
pose de tuyaux quel que soit le diamètre	1,88€	1,88€	1,91€	1,96€	2,00 €	2,00 €	2,00 €	<b>2,00 €</b>
prime fixe maison	38€	38€	39€	40€	41 €	42 €	42 €	<b>45 €</b>
prime fixe parc	19€	19€	19,50€	20€	20,50 €	21 €	21 €	<b>25 €</b>
travaux de fontainerie : prise en charge	25€	25€	26€	26€	27 €	28 €	28 €	<b>30 €</b>
tarif horaire	25€	25€	26€	26€	27 €	28 €	28 €	<b>30 €</b>
fermeture définitive d'un branchement :								
branchement maison	38€	38€	39€	40€	41 €	42 €	42 €	<b>45 €</b>
branchement parc	19€	19€	19,50€	20€	20,50 €	21 €	21 €	<b>25 €</b>
pièces fontainerie =coefficient X prix achat	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20	<b>1,20</b>

### II.3 – redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique

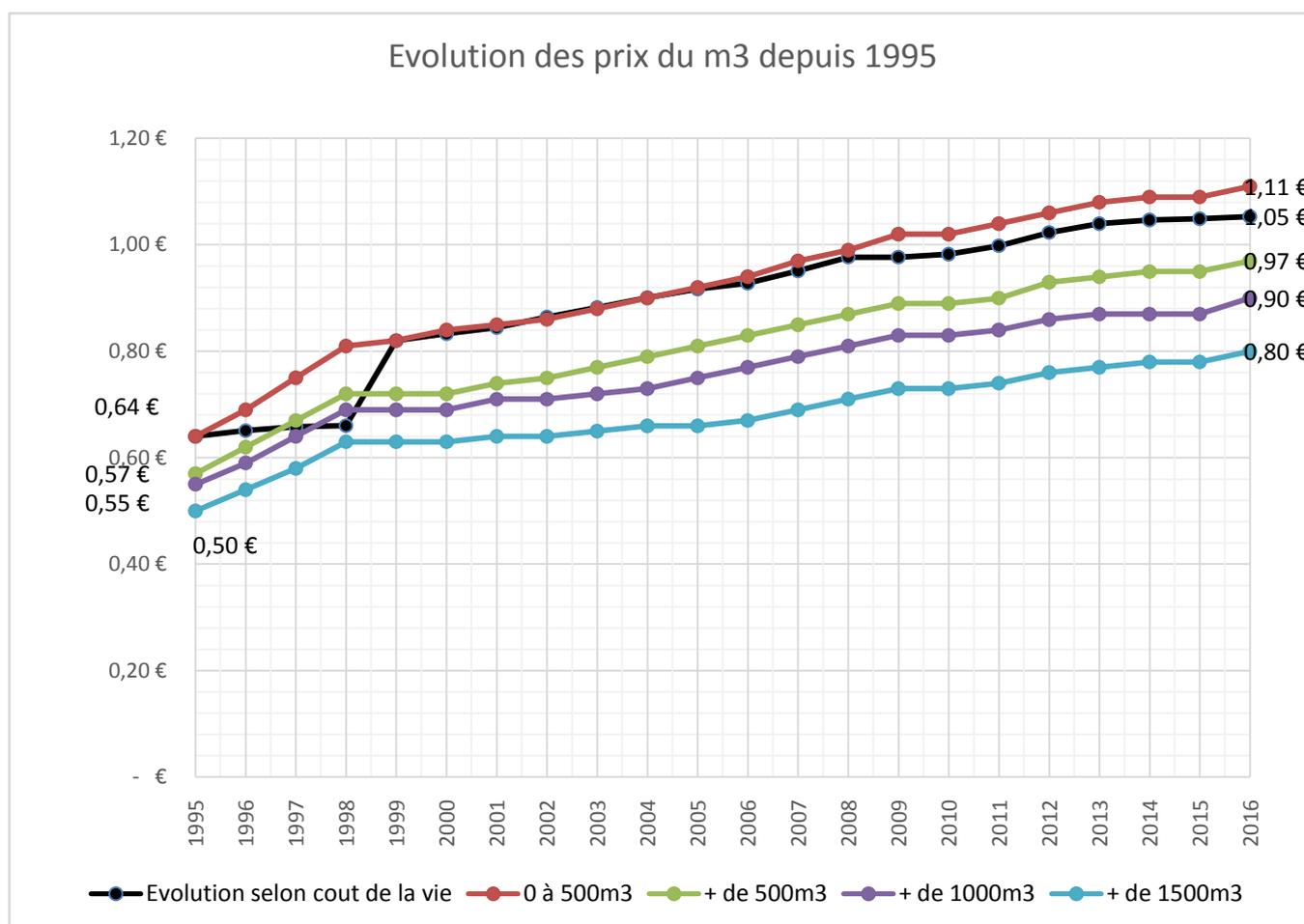
#### Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse :

Bonvillet	<b>0,290</b>	Senonges	<b>0,290</b>
Charmois l'Orgueilleux	<b>0,290</b>	Uzemain	<b>0,290</b>
Dombasle-devant-Darney	<b>0,290</b>		

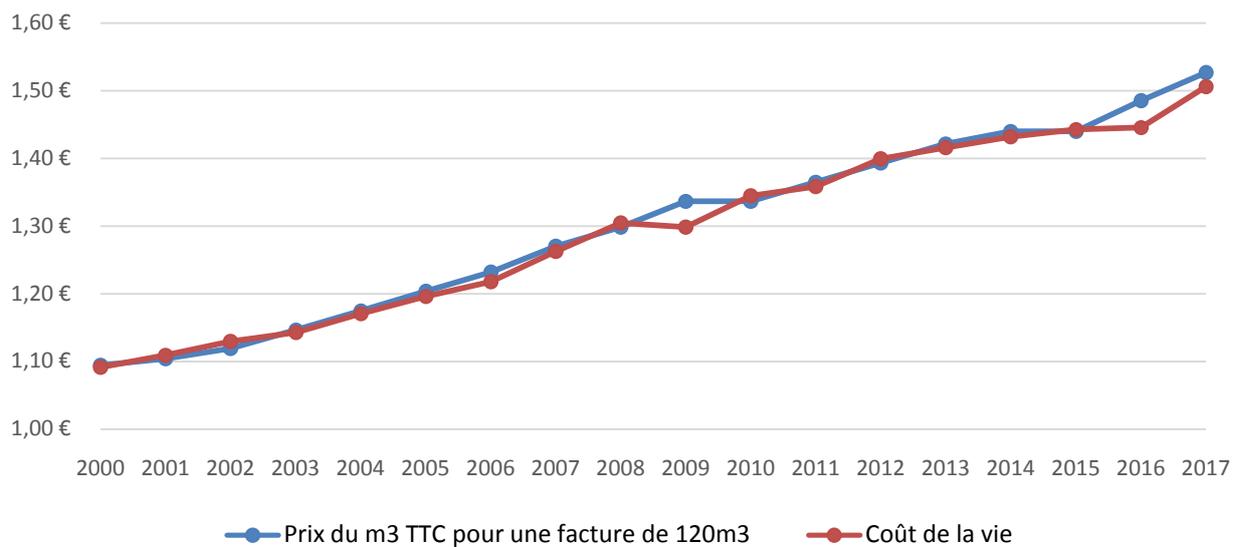
#### Agence de l'eau Rhin-Meuse :

Dommartin les Vallois	<b>0,350</b>	Pont les Bonfays	<b>0,350</b>
Escles	<b>0,350</b>	Renauvoid	<b>0,350</b>
Jésonville	<b>0,350</b>	Sans Vallois	<b>0,350</b>
Lerrain	<b>0,350</b>	Les Vallois	<b>0,350</b>
Pierrefitte	<b>0,350</b>		

### II.4 - Évolution du tarif de l'eau potable

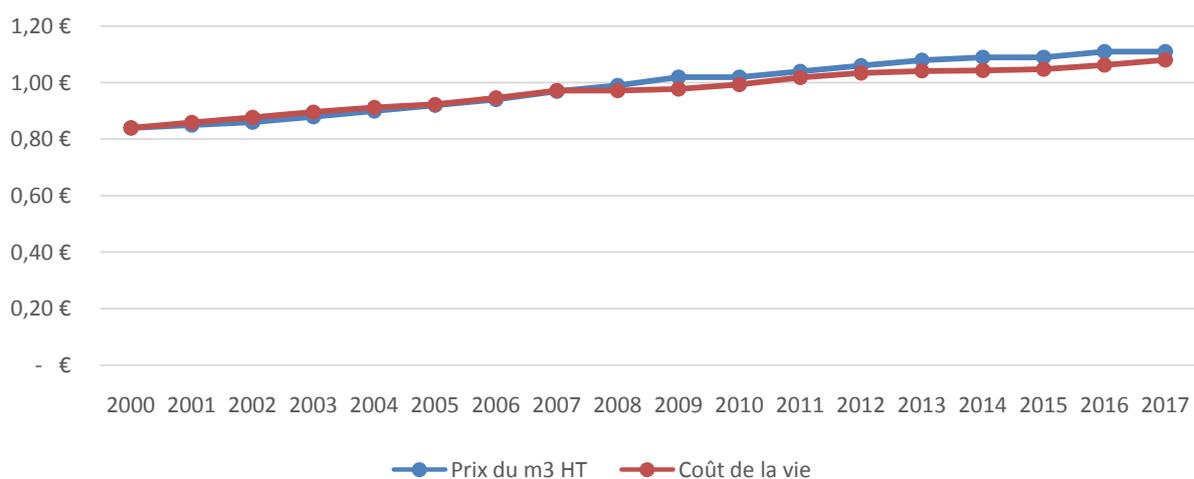


### Evolution du prix du m3 TTC pour une facture de 120m3 / coût de la vie depuis 2000



**Station de pompage et traitement d'Uzemain en 1961**

### Evolution du prix du m3 HT (de 0 à 500 m3) depuis 2000





## II.5 – Prix TTC du service au m3 pour 120 m3

### **FACTURE POUR 120 m3 CONSOMMÉS EN 2015**

	Quantité	Prix au M3	Total	Var.	
Consommation facturée tranche 1	120	1,09 €	<b>130,80 €</b>		TVA à 5,5%
Prime fixe maison (2015)	1	42,00 €	<b>42,00 €</b>		TVA à 5,5%
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>			<b>172,80 €</b>		
Redevance Pollution Domestique (Taux moyen)	120	0,32 €	<b>38.40 €</b>		TVA à 5,5%
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>			<b>38.40 €</b>		
TVA	Base 211,20 €	5,5 %	<b>11.62 €</b>		
<b>NET A PAYER</b>			<b>222.82 €</b>		

### **FACTURE POUR 120 m3 CONSOMMÉS EN 2016**

	Quantité	Prix au M3	Total	Var.	
Consommation facturée tranche 1	120	1,11 €	<b>133.20 €</b>	<b>+1.83%</b>	TVA à 5,5%
Prime fixe maison (2016)	1	45,00 €	<b>45,00 €</b>	<b>+7.14%</b>	TVA à 5,5%
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>			<b>178,20 €</b>		
Redevance Pollution Domestique (Taux moyen)	120	0,32 €	<b>38.40 €</b>	<b>+0.00%</b>	TVA à 5,5%
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>			<b>38.40 €</b>		
TVA	Base 216.60 €	5,5 %	<b>11.91 €</b>		
<b>NET A PAYER</b>			<b>228.51 €</b>	<b>+2.55%</b>	

#### **Les tarifs du syndicat ont été modifiés :**

- **+1.83%** pour la consommation (les tarifs étaient inchangés depuis 2014).
- **+7.14%** pour la prime fixe maison (les tarifs étaient inchangés depuis 2014).
- les tarifs de la redevance pour pollution domestique sont restés stables. (Augmentation de 3.23% en 2015)
- Indice des prix à la consommation **+0,4%** dans le même temps, (**+1.3%** depuis 2014)

**Le prix net à payer subit une hausse de 2.55 %.**

## II.6 - Recettes d'exploitation de la collectivité

EXPLOITATION	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
DEPENSES	410 909	468 415	456 099	484 996	573 814	549 700
<b>RECETTES liées à la facturation du service</b>	478 395	505 813	523 080	548 109	546 317	563 781
- Dont vente d'eau domestique	214 928	219 292	235 428	233 567	238381	238641
- Dont vente d'eau non domestique	113 826	116 095	119 133	118 897	129841	131092
- Dont régularisation des ventes d'eau						
<b>DONT</b>						
- Recettes de volumes exportés	13 077	17 114	17 114	13 615	12986	7 644
- Régularisation de volumes exportés						
- Contribution d'autres services						
EXCEDENT ANTERIEUR	31 253	98 740	136 138	203 119	266 232	238 735
EXCEDENT DE CLOTURE	98 740	136 138	203 119	266 232	238 735	252 817
<b>INVESTISSEMENT</b>						
DEPENSES	497 088	159 251	97 769	135 268	171 477	296 360
TOTAL DES RECETTES	712 453	193 829	381 996	461 214	491 158	525 228
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE						
EXCEDENT DE CLOTURE ou DEFICIT	2155 365	34 578	284 227	325 946	319 680	228 868
<b>EXCEDENT GLOBAL</b>	314 105	170 716	487 346	592 178	558 415	481 685

### Commentaires :

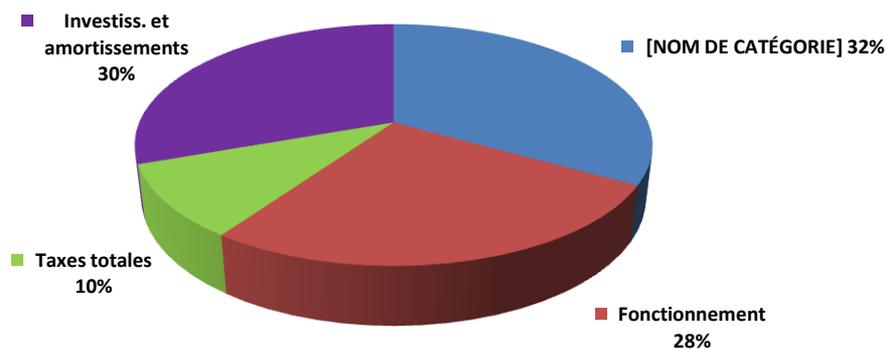
Pour 1€ de recettes d'exploitation la part :	En 2010	En 2011	En 2012	En 2013	En 2014	En 2015	En 2016
<b>Des salaires (dont indemnités des élus)</b>	0,30	0,31	0,29	0,30	0,28	0,29	0,32
<b>De l'entretien et du fonctionnement</b>	0,27	0,27	0,25	0,30	0,27	0,29	0,28
<b>Des intérêts des emprunts</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Des taxes et divers</b>	0,11	0,07	0,15	0,04	0,12	0,13	0,10
<b>Des amortissements, excédents disponibles à l'investissement et travaux en régie</b>	0,32	0,35	0,31	0,36	0,33	0,29	0,30

*Les travaux (hors entretien) effectués par le personnel sont pris en compte et participent à l'effort d'investissement pour la rénovation du réseau.*

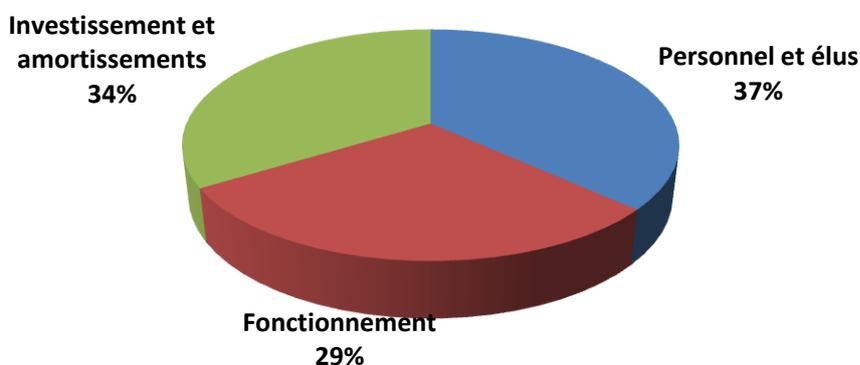
*Les objectifs destinés à conserver au moins 30% pour les dépenses d'investissement et ajuster le prix du m3 à la variation de l'indice des prix à la consommation sont maintenus.*

*Ainsi, le syndicat n'a pas besoin d'avoir recours à l'emprunt pour financer ses investissements.*

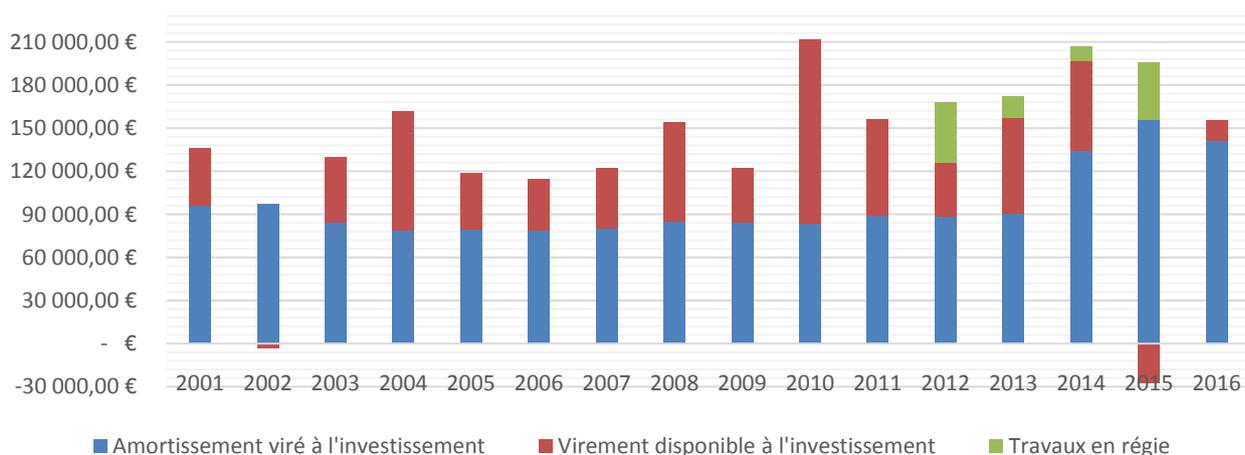
### Répartition des dépenses 2016



### Répartition des dépenses 2016 HORS TAXES



### Evolution des disponibilités à l'investissement avec prise en compte des travaux effectués en régie



### III - INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE D'EAU POTABLE

#### III.1 - Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées

Indicateurs fournis par l'Agence Régionale de la Santé.

#### RESULTAT DES ANALYSES FAITES AU RESEAU DE LA SOURCE DELA XATTE

(Dont 2 analyses faites sur le réseau de Renauid)

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité microbiologique	12	1	91.66 %	Entérocoques

Nitrates : moyenne 6.90 mg/l – limite de qualité : 50mg/l

Pesticides : l'eau est restée conforme pour l'ensemble des pesticides analysés.

Dureté (TH): 9.60°F

Agressivité : L'eau distribuée est légèrement agressive

#### **Conclusion :**

- **microbiologie : l'eau distribuée en 2016 a été ponctuellement non conforme aux limites de qualité mais sans présenter de risque pour la santé des consommateurs**
- **chimie : l'eau distribuée en 2016 a été non conforme, en moyenne annuelle, à une ou plusieurs normes de qualité.**

#### RESULTATDES ANALYSES FAITES AU RESEAU DU FORAGE D'ESCLE

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité microbiologique	12	0	100%	

Nitrates : moyenne 5.80 mg/l – limite de qualité : 50mg/l

Pesticides : l'eau est restée conforme pour l'ensemble des pesticides analysés.

Dureté (TH): 13.50°F

Agressivité : L'eau distribuée est agressive.

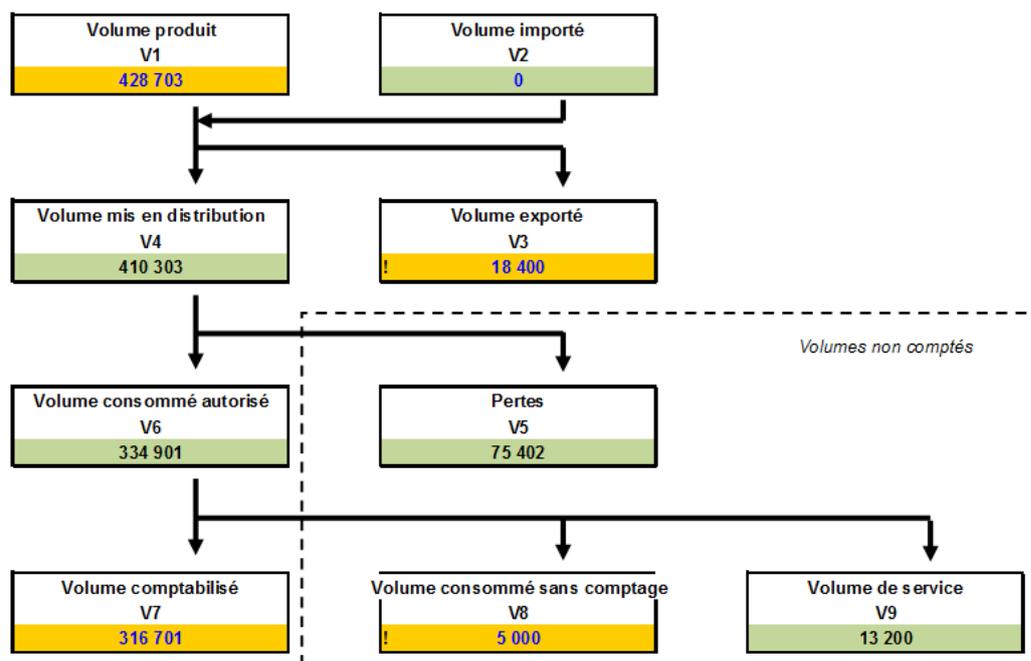
#### **Conclusion :**

- **microbiologie : l'eau distribuée en 2016 a été de bonne qualité**
- **chimie : l'eau distribuée en 2016 a été non conforme, en moyenne annuelle, à une ou plusieurs normes de qualité**

### III.2 - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

		Gestion effective en totalité Oui/non	Nb. de points possibles	Nb.de points obtenus
A - Plan des réseaux	Existence de plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	Oui	10	<b>10</b>
	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellement de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui	5	<b>5</b>
B – Inventaire des réseaux	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	Oui	10 (sous conditions)	<b>10</b>
	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	Oui 80%	1 à 5	<b>3</b>
	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique).	Oui		
	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	Oui 80%	0 à 15	<b>12</b>
C – Autres éléments de Connaissance et de gestion des réseaux	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI, ...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	Oui	10	<b>10</b>
	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	Oui	10	<b>10</b>
	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	Oui	10	<b>10</b>
	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	Oui	10	<b>10</b>
	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	Oui	10	<b>10</b>
	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc)	Oui	10	<b>10</b>
	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui	10	<b>10</b>
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	Non	5		
<b>TOTAL</b>			<b>120</b>	<b>110</b>

### III .3 - Rendement du réseau de distribution :



#### **LEGENDE :**

Volume produit (V1) : volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau

Volume importé (V2) : volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur

Volume exporté (V3) : volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur

Volume mis en distribution (V4) : se calcule de la façon suivante :  $V1+V2-V3$

Pertes (V5) : se calcule en faisant  $V6-V4$

Volume consommé autorisé (V6) : se calcule de la façon suivante :  $V7+V8+V9$

Volume comptabilisé (V7) : ce volume résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés

Volume consommateurs sans comptage (V8) : volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation. Ce volume est un volume estimé par le service. Il doit normalement être égal à 0.

Volume de service du réseau (V9) : volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution (lavage filtre, purges,...). Ce volume est un volume estimé par le service.

#### **Rendement primaire du réseau de distribution :**

Se calcule de la manière suivante :  $(\text{Volume comptabilisé} + \text{Volume exporté}) \times 100$  divisé par la (Production + Importation)

Pour l'année 2016, le rendement primaire est de :

**78.17 %**

#### **Rendement net du réseau de distribution :**

Se calcule de la manière suivante :  $(\text{Volume consommé autorisé} + \text{Exportations}) \times 100$  divisé par la (Production + Importation)

Pour l'année 2016, le rendement net est de :

**82.41 %**

#### **Indice linéaire des volumes comptés :**

Se calcule de la manière suivante :  $(\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume comptabilisé})$

divisé par le linéaire du réseau de desserte et par le nombre de jours de l'année

*Linéaire compté de km*

**190**

Pour l'année 2016, l'indice linéaire des volumes comptés est

de :

**1,35 m3/km/jour**

#### **Indice linéaire de pertes en réseau :**

Se calcule de la manière suivante :  $(\text{Volume mis en distribution} - \text{volume consommé autorisé})$

divisé par le linéaire du réseau de desserte et le nombre de jours dans l'année.

Pour l'année 2016, l'indice linéaire de perte du réseau est de:

**1.09 m3/km/jour**

#### **Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable:**

Se calcule de la manière suivante : moyenne annuelle du linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années

divisé par la longueur du réseau

**1%**

**III.4 – Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : 100%**  
*Travaux terminés en 2011*



## **IV - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS**

### **IV.1 - Montants financiers des travaux engagés lors du dernier exercice budgétaire**

Montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux : **59 669.44 €**  
Autofinancement du syndicat amortissements compris : **155 695.76 €**  
(128 224€ en 2015, 197 168€ en 2014, 157 926 € en 2013)

### **IV.2 – Branchements en plomb:**

Il n'existe pas de branchement en plomb sur le réseau du syndicat.

### **IV.3 – État de la dette**

Avance de trésorerie à titre de subvention de l'agence de bassin Rhône Méditerranée & Corse : capital à l'origine : **119 100€**  
**Annuité : 11 910€**  
Reste à amortir : **23820€ (fin en 2018)**

### **IV.4 – Montant des amortissements réalisés**

#### ***Amortissement des investissements :***

Du compte d'exploitation vers le compte recettes d'investissement : **141 614.20€.**

#### ***Amortissement des subventions :***

Du compte recettes d'exploitation vers le compte dépenses d'investissement : **79 648 €.**

#### **IV.5 – Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et ses performances environnementales**

Le programme de remplacement des conduites pour améliorer la qualité de l'eau est établi pour les territoires de Charmois l'Orgueilleux (la NeuveVerrerie), Uzemain, Maupotel, Escles, Bonvillet, Dombasle, Les Vallois, Sans Vallois, Senonges.

L'établissement d'une cartographie numérique est à l'étude.

#### **IV.6 – Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours des derniers exercices**

**Programme de renouvellement des conduites 2015-2018 :**

**Bilan financier pour la tranche 1 réalisée en 2016 :**

**Montant des travaux réalisés : 164 915.25 € (dont 9 998.20 € de maîtrise d'œuvre)**

**Subvention conseil départemental : 55 576 €**

**Subvention agence de l'eau 37 043 € en attente de versement**

**Total des subventions : 92 619 €**

**A la charge du Syndicat: 72 296.25 €**

**Taux des subventions : 56.16 %**

**Autofinancement : 43.84%**

### **V. – ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU**

#### **V.1 - Montant des abandons de créances ou de versements à des fonds de solidarité**

(en application de l'article L115 -3 du code de l'Action Sociale de la Famille)

**Créances admises en non-valeur au compte**

**6541 : 506.07 €**

**Créances éteintes au compte 6542 : 3 765.28 €**

#### **V.2 – Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisée conduites** (en application de l'article L1115-1-1 du C.G.C.T)



Les élèves des classes élémentaires en visite à la station d'Uzemain